

Le Lundi perdu ou Lundi parjuré Tradition tournaissienne

« A Tournai, pou bin fair' cell' fiête, l'ceu qui n'a pos d'lapin n'a rien ! »

« A Tournai, pour bien faire cette fête, celui qui n'a pas de lapin n'a rien ! »

Des origines qui remontent à plus de 700 ans, L'origine de cette tradition n'est pas connue de manière précise mais sa plus ancienne trace remonte au IX^{ème} siècle. Le moine Li Muisis - abbé de Saint-Martin à Tournai - écrit en 1281 : « Selon une ancienne coutume, les citoyens les plus aisés et leurs fils se réunissent fraternellement autour d'une table ronde et élisent un roi ». Le « Lundi parjuré » ou « Lundi perdu » que nous connaissons sous sa forme actuelle remonte à la moitié du XIX^{ème} siècle et n'a pas subi de modifications importantes sauf une tendance, née après 1945, à la célébrer en groupe, au restaurant, plutôt qu'en famille comme le veut la tradition.

Cette fête importante dans le calendrier tournaisien a toujours lieu le premier lundi après le 6 janvier, jour de l'Épiphanie. La tradition de cette fête du lundi après les Rois remonte en fait à de très anciennes institutions judiciaires du Moyen Age, époque où les seigneurs fonciers avaient leurs propres justices et tenaient leurs propres assises judiciaires en présence de tous les dépendants de leur seigneurie appelés, au jour prescrit, par la cloche paroissiale ou, le cas échéant, par celle du beffroi. Ces assises, appelées plaids généraux ou franchises vérités, se tenaient en plein air, soit sur la place publique, soit même dans le cimetière qui, comme on le sait, entourait l'église paroissiale. Elles avaient pour but de découvrir les crimes qui avaient échappé aux autorités judiciaires. Ceux qui avaient connaissance de meurtres, brigandages, incendies criminels, vols, viols, calomnies, usure, etc... étaient tenus de les déclarer, d'autant plus que serment avait été prêté, qu'on avait, selon l'expression de l'époque juré sur les saints. La date de ces assises était, presque partout, fixée au lundi qui suivait l'Épiphanie que l'on trouve appelé, dans certains textes du Moyen Age, parjure deluns (de dies lunae, jour de la lune).

C'est le lundi qui suit le 6 janvier (date de l'Épiphanie) que les tournaisiens fêtent le Lundi Parjuré aussi appelé le Lundi Perdu. Cette tradition se perd tellement loin dans le temps, qu'on ne sait plus précisément de quel parjure il s'agit, si ce n'est que la plus ancienne trace écrite remonte au XIII^{ème} siècle. Par contre, l'autre appellation, le Lundi Perdu, vient du fait que pour célébrer la journée, le travail était arrêté, c'était donc une journée perdue pour le travail. Aujourd'hui, la tradition se perpétue et on mange ce jour-là le fameux lapin du Lundi Perdu. En début de repas, on tire les « billets des Rois », afin d'attribuer à chaque convive un rôle déterminé, dont celui de « Roi ». Chaque fois que le roi boit, les convives doivent boire aussi...

Quelles sont les règles ?

Dès le début du repas, l'on découpe le feuillet, on plie les billets et on les place dans une casquette, un chapeau ou tout autre contenant. Si votre table comporte moins de seize convives, toujours utiliser le Roi, le Fou du Roi et le Verseur. C'est la personne la plus âgée qui tire le premier, et ainsi de suite jusqu'au plus jeune de la table. Le Roi prend son verre et boit à la vue de tous (le Roi boit), le Fou du Roi veille à ce que chaque convive respecte son Roi et ne disperse pas dans des bavardages ou distractions inutiles, si cela était le cas, le Fou du Roi noircît le visage de l'indélicat au bouchon préalablement passé à la bougie! Le Verseur s'occupe de remplir les verres de son Roi et des autres convives. L'air 'J'ai du Mirliton' accompagne cette tradition. Que représente les billets ? Le Roi, le Conseiller, le Secrétaire, le Valet de Chambre, le Laquais, le Médecin, le Verseur, l'Écuyer tranchant, le Confesseur, le Suisse, le Portier, le Messager, le Musicien, le Ménétrier, le Cuisinier et le Fou du Roi. Source : Ville de Tournai - La Maison Tournaissienne (Musée de Folklore) (articles tirés du site du tourisme Tournaisien)

Sur l'air : *J'ai du Mirliton.*

	<p>LE ROI. Je suis le roi de la table, Mes peuples, n'épargnez rien; Si mon règne est peu durable, Je veux vous faire du bien.</p>		<p>LE CONFESSEUR. PASSANT le soir en liesse, N'offensons qui peut punir, Du passé que la tristesse, Excite le repentir.</p>
	<p>LE CONSEILLER. Le bon conseil que je donne, Doit rendre chacun content, Je dis qu'à vider la tonne, On doit s'appliquer galement.</p>		<p>LE SUISSE. Si moi trouver quelque bête, Qui vouloir vider mon pot, Moi lui casserai son tête Avec un morceau de rôti.</p>
	<p>LE SECRETAIRE. De mes pieds je veux décrire La force de la liqueur, Qui fait marcher en tirelire Et rejoint notre cœur.</p>		<p>LE PORTIER. Je n'ouvrirai pas la porte Après bénédicité, A moins qu'ici l'on n'apporte Le vin, le rôti, le pâté.</p>
	<p>LE VALET DE CHAMBRE. ALLONS, Messieurs, il faut boire, Qu'on prenne le verre en main : Le roi veut avoir la gloire De veiller jusqu'à demain.</p>		<p>LE MESSAGEUR. De courir par la campagne, Ce jour je n'ai pas le temps ; Car quand je bois du champagne Je m'y arrête galement.</p>
	<p>LE LAQUAIS. Mon emploi est respectable, Combien voit-on de seigneurs, Tenir une grande table, Qui ont porté les couleurs.</p>		<p>LE MUSICIEN. D'abord que je suis à table, Qu'on me demande à chanter, Mais ma voix n'est agréable Qu'après m'avoir fait goûter.</p>
	<p>LE MÉDECIN. Pour avoir votre pratique, J'ordonne aujourd'hui du vin, Qui fait passer la colique, Les soucis et le chagrin.</p>		<p>LE MÉNÉTRIER. Il n'importe que l'on danse, Pourvu que j'aie de l'argent ; Quand on fait remplir ma pause Je touche mieux l'instrument.</p>
	<p>LE VERSEUR. VERSANT à boire à un autre, Ne nous oublions donc pas ; Voisin, je bois à la vôtre, Voyant que le vin s'en va</p>		<p>LE CUISINIER. En temps je fais la cuisine, Pour rire et boire à mon tour ; Il faut que rien ne chagrine, Dans cet agréable jour.</p>
	<p>L'ÉCUYER TRANCHANT Pour bien trancher, donne à boire : Ce sont, tu le sais, mes droits. Rafraichissant la mémoire, C'n ne léche mieux ses doigts.</p>		<p>LE FOU DU ROI. QUAND le roi commence à boire Si quelqu'un ne disait mot, Sa face serait plus noire, Que le cul de notre pot.</p>

Anciens Billets des Rois édités par Donat Casterman

Réimprimés à l'Exposition du Livre, Tournai, 11 Septembre - 3 Octobre 1910
sur la première presse de la Maison Casterman (XVIII^e siècle).